

Recommandations vidéo du Ministère de la Culture et de la Communication

Formats

La Plateforme Vidéo Gouvernementale (PVG) s'appuie sur une solution de la société Brightcove.

Celle-ci fournit le moteur du Player et gère également le processus de r-encodage.

Lorsque vous déposez une vidéo sur la PVG, Brightcove se charge automatiquement de réencoder la vidéo en plusieurs exemplaires la résolution et au débit décroissant afin de fournir l'internaute la vidéo qui correspondra au mieux la bande passante de sa connexion (multi-bitrate streaming).

Vous pouvez uploader sur la PVG des fichiers vidéo aux formats suivants : 3g2, 3gp, asf, avi, dv, flv (VP6), mov, mp4 (H.264), mpeg, mpg (MPEG-1 et MPEG-2), qt (QuickTime), wmv.

Actuellement, les fichiers vidéo ne peuvent dépasser 1Go, et cette limitation devrait passer 2Go très prochainement.

Au vue de ce système, nous vous conseillons de mettre en ligne des fichiers vidéos de très bonne qualité.

Nous vous recommandons d'uploader des Fichiers MP4 (1920x1080, 1280x720 ou 720x576, en fonction du format de tournage, pixel carrés) encodé en H.264 VBR 2pass et au débit adapté (8Mbps 10Mbps pour le 1920x1080, 6Mbps 8 Mbps pour le 1280x720, 3 Mbps pour le 720x576).

Concernant les pistes audios, elles devront être encodées en 16bit AAC 48kHz avec un débit de 192 Kbps.

En cas de nécessité d'une mise en ligne rapide, ou si vous ne disposez pas d'un accès rapide Internet, vous pouvez envoyer sur la PVG une vidéo plus légère (Format MP4 H264 720x405 (16/9) ou 720x576 (4/3) - pixels carrés / VBR 1 pass 750 Kbps / Audio Mono 96Kbps).

Cette vidéo sera plus rapidement disponible pour la publication. La PVG vous permet ensuite de permuter ultérieurement ce fichier vidéo par un fichier de meilleure qualité, en toute transparence pour l'utilisateur.